

AMÉNAGEMENT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

DEJEPS Tennis de Table

PERFECTIONNEMENT SPORTIF
DIPLOME NIVEAU V

FORMATION PROFESSIONNELLE EN ALTERNANCE

Session de Formation : 28/08/2024 - 30/06/2026

INSCRIPTION

01/03/2024-07/06/2024

SÉLECTIONS/POSITIONNEMENT

02/07/2024 et 03/07/2024



FONCTIONS DEJEPS

- Entraîner jusqu'à l'accession vers le haut niveau.
- Former des cadres au sein d'une structure.
- Développer l'activité ou des projets de perfectionnement sportif.

FORMATION EN ALTERNANCE

- 730 heures en centre de formation, dont 500 heures minimum en structure.
- Accompagnement d'un tuteur dans la structure employeuse.

CONTENUS DE LA FORMATION

4 unités capitalisables (UC) à valider avec rattrapage possible :

- UC1 : être capable de concevoir un projet d'action.
- UC2 : être capable de coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action.
- UC3 : être capable de conduire une démarche de perfectionnement en tennis de table.
- UC4 : être capable d'encadrer le tennis de table en toute sécurité.